

Avis de constitution

SOCIETE « AGRO ECOVATIONS » en abrégé « AE »

Siège Abidjan - Marcory - Zone 4 Bietry Boulevard
de marseille, Lot 386, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRO ECOVATIONS » en abrégé «
AE »

Objet :

- Vente de sac jute et plastique
- Impression
- Import-export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 70,000,000 F CFA divisé en (14000.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 14000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan - Marcory - Zone 4 Bietry Boulevard de marseille, Lot 386, Ilot 00

Dirigeant(s) M JAIN HANUMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07345 du 24/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44991/GTCA/RC/2024 du 24/07/2024

